Resp. client: N° commar de N° client: Pers.con Tél.: -Fax: -GSM: e-mail:

ProKo.: LS01 N° rapport: 5525231/1 N° rapp. prov.:

Date: 28/11/2020 Département: ELE





RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT ou TBT

(Livre 1 - AR 08/09/2019) - Direction général de l'Energie (exécuté sous l'accréditation RFLAC INSP-205 suivant procédure QPRO/ELE/001, §7.3) IDENTIFICATION Organ. de contrôle: .550, BE0404.312.034 Agent-visiteur: 459 WAGNY RUDY Propriét. / exploit./ges Adresse: Voir installation Installat. / respons. ti Adresse: Voir installation T.V.A.: -Adresse installation: Cabine HT - privée: Type installation: appartement Appareil/Install. ID: RDC EAN nr.: à communiquer Fournisseur: SIBELGA Compteur: 6066395 Compteur nuit : CONTROLE Base: AR du 8/09/2019 établissant le livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à tres basse tension. contrôle de conformité avant la mise en usage - install. temporaire, mobile ou Type: Dérogat. partie 8 livre 1 *: pas appliqué transportable (chap.6.4) (*) En cas contrôle chap. 6.4., référ. du document « début réalisation avant 01/06/2020 » : _ Date: 28/11/2020 Contrôle suivant dans 12 mois, ou avant le 30/11/2021 Date installation: après 01/06/2020 Contenu: Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection. Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc. INSTALLATION Présence tension: Raccordement: Plaque d'isolat.: _ Fourreau: Tension nominal: 1 x 240V Protection max.: 40A Protection princip.: 25A Interr. princip.: interr. diff. général Liaison comptage-coffre de repart.: type câble: XGB nombre conduct.: 2 section: 10 mm² type câble: _ Câble de raccordement au réseau: nombre conduct.: _ section: _ mm2 Electrode de terre: type: barres section: 16 mm² Interrupteur Diff.: général: 2p 40A/300mA supplémentaire: _ Schéma unifiliaire et plan de position: voir annexe ☐ références: Installation exécutée conformément aux schéma et plan: en ordre État du matériel fixe ou - à pose fixe: en ordre Ne sont pas encore placés: 🛮 cuisine 📱 salle de bains 📳 chauffage central 📳 compteur de gaz 📳 compteur d'eau 🗆 luminaires Ne sont pas encore raccordé: liaison équipotentielle principale supplémentaire Nombre de tableaux: Nombre de circuits terminaux, incl. réserve: **RESULTATS** Résist. d'isolem. général: >1 MOhm Résistance de dispersion: <30 Ohm Bouton d'essai diff.: Boucle de défaut: en ordre Continuité PE et liaison équipotentiel: en ordre Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre Protection contre le surintensité: en ordre Protection des appareils classe I fixe ou à poste fixe: en ordre CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées Contacter votre gestionnaire de réseau de manière à introduire correctement la colonne d'alimentation dans le compteur. Néants

1/2

TVA

infa@ocb.be

Banque KBC BE97 4053 0205 0149

CONCLUSION L'installati L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019.

Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard à la date du suivant contrôle mentionnée ci-dessus.

Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés. Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) courant différentiel à l'origine de l'installation sont scellées.

Pour le Directeur Technique,

0493 24 61 55

Ir. G. Croes

CONSEILS / PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

-10.

Lisez les prescriptions reglementaires par ce lien: https://www.ocb.be/documenten/2020/Information_prescriptions_reglementaires.pdf